

# Info

JANVIER 2018 / N°329

notre commune



MONTIGNY  
les Cormeilles

Journal d'informations municipales et locales

# Montigny

[www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)

# BONNE ANNÉE 2018 !

## INVITATION CÉRÉMONIE DES VŒUX

Vendredi 12 janvier à partir de 18h30

Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir

Tous les Ignymontains sont conviés !

# ACTUALITÉS

## AMÉNAGEMENTS



### Parking de la gare

Dans le cadre de la réhabilitation du quartier de la gare, le parking souterrain fait l'objet, actuellement, d'importants travaux visant à doubler sa capacité. Les travaux, réalisés par le bailleur social Vilogia, propriétaire des logements situés au-dessus, devrait se terminer au mois de mars prochain. A terme, ce parking comptera 360 places de stationnement.



### Rue John-Lennon

Réfection complète de la chaussée. Ces travaux ont été réalisés afin d'adapter la voirie à la circulation des bus qui empruntent quotidiennement la rue John-Lennon en direction de la gare routière. Le remplacement des pavés par du bitume permet également de limiter les nuisances sonores.

# SOMMAIRE

2  
Travaux

4 à 11  
Restrospective

*Retour en images sur l'année 2017*

12 à 14  
Actualités

*Mise en place du guichet unique, les vélos : un nouveau service pour les habitants, lutter contre les logements insalubres, cérémonie des vœux à la population...*

15 à 16  
Ça bouge /  
Agenda du mois

*Théâtre Brasseur et les enfants du paradis, Montigny fête la nuit des conservatoires...*

17 / Jeunesse

*Premier conseil municipal pour les enfants du CMEJ, atelier humour avec David et Gino...*

18 / Tribunes

19 / A savoir



p4à11



p13



p15



p17

N° 329 / Janvier 2018

**Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.** 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles. Tél. : 01 39 31 38 20.  
Mail : communication@ville-montigny95.fr **Directeur de la publication** : Jean-Noël Carpentier **Rédaction** : Juliette Lehembre, Claire Simiana, Delphine Boussam, Dominique Laurent, Christopher Thebault **Photographes** : Anthony Voisin, Joris Fouchereau, Cyrille Badet, service communication **Exécution graphique** : Amandine Girard - ag-graph@live.fr  
**Fabrication** : imprimerie RAS 01 39 33 01 01 **Tirage** : 9000 exemplaires

## EDITO JANVIER 2018



En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018. Une nouvelle année c'est l'occasion de mettre en lumière les projets à venir. Que ce soit le futur centre-ville de Montigny, l'émergence de nouveaux jardins familiaux ou la continuité des actions amorcées, comme la valorisation des espaces boisés, l'aménagement du quartier de la gare, 2018 s'annonce d'ores et déjà comme une année très riche... Une nouvelle année c'est aussi l'occasion d'exprimer des vœux. Pour ma part, j'exprime le souhait d'une année de reprise économique où le chômage confirmera son recul. J'émetts aussi le souhait d'une société plus juste, d'un monde de paix où la xénophobie et l'intolérance sauront reculer. Lors de la cérémonie des vœux prévue le vendredi 12 janvier à l'espace Léonard-de-Vinci nous aurons l'opportunité de discuter ensemble sur tous ces points, locaux et nationaux. Je vous invite donc chaleureusement à cette soirée. Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, je poursuis avec mes collègues de la majorité municipale mon action en faveur d'une ville toujours plus humaine, toujours plus moderne et plus verte.

Bonne année 2018

Jean-Noël Carpentier, votre maire

## Vœux à la population



Cette année encore, la cérémonie des vœux aura lieu à l'espace Léonard-de-Vinci.

## Bonne année 2018 !

Le maire et le conseil municipal convient tous les Ignymontains à la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 12 janvier prochain, à partir de 18h30, à l'espace Léonard-de-Vinci. L'édition 2018 promet bien des surprises. Lors de la soirée, la chanteuse Aude Henneville offrira quelques titres de son nouvel album *En attendant l'hiver* et se prêtera à une séance de dédicaces. Autre Ignymontaine sous le feu des projecteurs : Sophie Damge. L'auteur dédicacera ses deux romans *Flower Scotland, tome I et II, les incroyables aventures de l'Ecoçais William Wallace*. Vous pourrez aussi faire la connaissance de l'apiculteur qui gère les deux ruches installées, au printemps dernier, à l'entrée du bois de Montigny, sur le site de la Source. Nos abeilles ont produit du miel cette année ! Vous pourrez d'ailleurs repartir avec un petit pot. Au programme également la projection d'un film tourné dans les rues de la ville et le lancement officiel de la location de vélos, vous pourrez également essayer des vélos électriques. Cette soirée sera l'occasion pour les habitants de converser avec les élus et de partager le verre de l'amitié autour d'un buffet. N'hésitez pas à venir à ce moment festif.

Rétro  
2017

# Une ville verte !



## JARDINS FAMILIAUX

Situés avenue des Francs, les quatorze nouveaux jardins familiaux ont été inaugurés au printemps dernier. Ils viennent s'ajouter aux 38 parcelles, créées en 2015, rue Lucien-Boxstael. Chaque terrain de 50 à 60 m<sup>2</sup> est équipé d'un abri de jardin, d'un compost et d'un récupérateur d'eau.



## TROPHÉES DE LA PROPRETÉ URBAINE

La ville a décroché la troisième place du grand prix national de la propreté urbaine décerné par l'association des villes pour la propreté urbaine. L'AVPU récompense les collectivités « qui s'engagent dans des plans pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics ».

## LE GLUTTON, NOUVEL ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE

L'aspirateur de déchets urbains fait désormais partie du paysage des services techniques et vient compléter la gamme d'appareils nécessaires au nettoyage de la voirie. Cet équipement dévore tout sur son passage : papiers, cartons, canettes, paquets et mégots de cigarette...



## UN TRIPORTEUR À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Au mois de décembre, le service propreté de la ville s'est équipé d'un vélo triporteur pour collecter les déchets. Un moyen de transport plus écologique pour ramasser les déchets dans de meilleures conditions.



## CONCOURS DES VILLES, VILLAGES ET MAISONS FLEURIS

Première participation et première récompense pour Nadine, Patrick et Thomas Gosselin inscrits au concours villes et villages fleuris du Val d'Oise. À l'automne dernier, cette famille ignymontaine, locataire d'un jardin familial, a décroché le premier prix dans la catégorie potager.

Rétro  
2017

# Une ville aménagée et sécurisée



## RÉSIDENCE LES SOURCES

Métamorphose et embellissement de la place de la résidence Les Sources. Une partie des travaux a été subventionnée par la région Ile-de-France. Cette nouvelle place a été inaugurée, au printemps dernier, en présence des habitants de la résidence.

## STREET WORKOUT

La ville a installé, allée des Impressionnistes, des agrées pour permettre aux jeunes et aux moins jeunes de pratiquer le sport en toute liberté, gratuitement et sans contrainte.



## NOUVELLE PLACE DELACROIX

Au cœur du quartier des Francs, la place Eugène-Delacroix s'est totalement métamorphosée. Après plusieurs mois de travaux, l'esplanade laisse désormais place à un parking paysager de 47 stationnements équipés de bornes électriques et d'emplacements pour les vélos. De nombreux arbres ont également été plantés.



## PASSERELLE JULES VERNE

Rénovation de la structure et mise en conformité de l'étanchéité de la passerelle Jules Verne, au-dessus de l'avenue des Francs. Des travaux cofinancés par le conseil départemental et l'agglomération Val Paris.



## UNE CONVENTION ENTRE LES DEUX POLICES

La sous-préfète, Martine Clavel et Jean-Noël Carpentier, député-maire ont signé une convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la police municipale de Montigny, en présence du premier adjoint Marcel Saint-Aubin et de la commissaire de police d'Ermont, Maryline Doll.



## LE MÉGARAMA À L'AFFICHE

Le nouveau cinéma a ouvert ses portes en novembre dernier, boulevard Bordier. Désormais, les Ignymontains peuvent profiter de ce complexe tout neuf qui abrite pas moins de 8 salles de cinéma et deux restaurants.



Rétro  
2017

# Une ville active et animée !



## TOUS DÉGUISÉS !

En mai dernier, les Ignymontains ont défilé dans les rues pour célébrer le carnaval et la fête de la Caisse des écoles. Une belle journée rythmée par de nombreux jeux et animations.

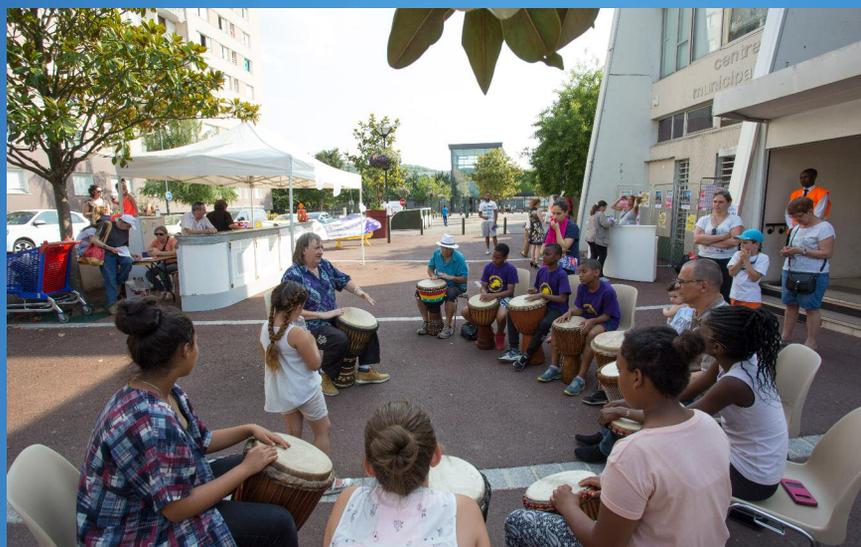
## UNE SAISON CULTURELLE RICHE ET VARIÉE

La saison 2017 a été riche de succès. Le centre culturel Picasso affichait complet lors du spectacle *Les Coquettes*.



## WWW.MONTIGNY95.FR

Le site internet de la ville présente un nouveau visage, une nouvelle ergonomie et de nouvelles fonctionnalités pour plus de services à disposition des différents internautes. Un site plus aéré et plus dynamique. Le Facebook de la ville a également été lancé alors abonnez-vous !



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Sous une chaleur écrasante, la ville a célébré la fête de la musique. Pour l'occasion, les jeunes du service municipal de la jeunesse (SMJ) ont donné un concert de percussions.



## MONTIGNY EN IMAGES

Félicitations aux gagnants du concours photos *Regards sur ma ville* organisé par la ville. Retrouvez toutes les images des différents participants sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) dans la galerie.

## CET ÉTÉ À MONTIGNY

Cinéma en plein air, randonnée à roulettes, fête nationale, animations dans les quartiers et activités sportives... Le programme estival était riche et varié pour les Ignymontains.



### LES RETRAITÉS À L'HONNEUR

Ateliers, conférences, visites, repas à thème, spectacles... La semaine Bleue est l'occasion pour les seniors de participer à des animations de toutes sortes prévues sur toute une semaine.



### FÊTE DES VOISINS

Chaque année, au mois de mai, les halls et les cours des immeubles, les jardins, accueillent des voisins décidés à partager un moment de convivialité à la fois simple et chaleureux.



### FÊTE INTERCULTURELLE

Un repas convivial, des animations et des expositions ont rythmé la fête interculturelle qui s'est déroulée en avril. Certaines associations ont présenté des démonstrations de danses du monde.

### LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE JACQUES-BREL INAUGURÉE

La salle de vie commune des futurs résidents du lieu a accueilli habitants du quartier, officiels et équipes des différents partenaires chargés du projet développé par Maison de Marianne. Cette résidence, installée rue John-Lennon, offre 95 logements.



### ÇA BUTINE

A Montigny, on préserve la biodiversité. Deux ruches ont été installées sur le site de la Source. Depuis, des milliers d'abeilles ont élu domicile dans le bois de Montigny.

Rétro  
2017

# Une ville jeune et bien formée...



## BAFA CITOYEN

Montigny propose à tous les jeunes Ignymontains de 17 à 25 ans de profiter d'une formation gratuite au BAFA grâce au dispositif « BAFA Citoyen ». En échange du financement par la ville, le candidat s'engage à consacrer 50h de bénévolat au service des Ignymontains.



## CHANTIERS D'ÉTÉ

Pendant les vacances, dix Ignymontains, âgés de 16 et 17 ans, ont participé aux chantiers d'été organisés par la ville. Au programme, la peinture extérieure et la remise au propre des façades extérieures du complexe sportif Pierre-Carlier.



## EXPOSITION À CAMILLE-CLAUDEL

A l'initiative de l'association ATD Quart Monde et de leur professeur d'arts plastiques, Marie Cordelier, les élèves de 5<sup>e</sup> 5 du collège Camille-Claudel ont travaillé, pendant près de trois mois, sur un projet artistique autour de la pauvreté.

## CMEJ : DE NOUVEAUX ÉLUS

La démocratie s'apprend tôt. Trente jeunes conseillers ont pris place dans la salle de l'hôtel de ville à l'occasion de leur investiture. Pendant deux ans, ils prendront part à la vie de la commune.



## COURSE DE PUSH CARS

Les enfants des accueils de loisirs ont participé à une course « automobile »... sans bruit de moteur, ni gaz d'échappements. Les concurrents se sont alignés sur la ligne de départ de l'école Paul-Bert. Les push cars ont été fabriqués par les enfants eux-mêmes.



## LES DIPLÔMÉS À LA FÊTE !

Tous les ans, la ville félicite tous les jeunes habitants ayant obtenu leurs diplômes (le brevet ou le bac) en les conviant à une soirée festive. Des chèques cadeaux ont été remis à tous les Ignymontains ayant obtenu leur diplôme.



## LE SPORT POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les règles du sport ont bien des points communs avec celles qu'il faut suivre dans la vie de tous les jours. Partant de ce principe, le service municipale de la jeunesse et la mission locale ont proposé une matinée sportive pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.



## INAUGURATION DE LA CLASSE EXTERNALISÉE DE L'IME

Une classe externalisée a pris ses quartiers dans l'école Emile-Glay à la rentrée de septembre. Un dispositif nouveau qui permet à six enfants de l'IME (Institut médico-éducatif) de passer la majeure partie de leur temps en milieu ordinaire.



## TRAVAUX À PAUL-CÉZANNE

Comme tous les ans, la ville profite de la période estivale pour réaliser des travaux dans les écoles. Au programme, la réfection intégrale du groupe scolaire Paul-Cézanne pour un montant de plus d'un millions d'euros cofinancés par la région Ile-de-France, le département et la ville.

## TRAVAUX FORESTIERS

Débardage à cheval du chantier de réhabilitation du bois de Boissy en présence des enfants des centres de loisirs. Un chantier d'insertion mené conjointement par la ville et l'association AGOIE, inauguré en février 2017 par Barbara Pompili, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'environnement.



## RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Tout au long de l'année, les jeunes élus du conseil municipal des enfants et des jeunes ont participé à des rencontres intergénérationnelles. Le temps d'un après-midi, les membres du CMEJ ont réalisé des tartes aux pommes avec les pensionnaires de la maison de retraite John-Lennon.

Rétro  
2017

# Une ville riche de ses associations



## ON FÊTE LES ASSOCIATIONS

Ce grand rendez-vous de la rentrée est l'occasion unique de découvrir ou redécouvrir la richesse du tissu associatif ignymontain dans les domaines culturels, sportifs, artistiques, humanitaires...



## MONTIGNY VOLLEY 95

Fin de saison triomphale pour les filles de l'équipe senior régionale qui remporte le titre de championne et la coupe du Val d'Oise. Au total, elles restent invaincues sur les 27 rencontres du championnat Ile-de-France.



## MONTIGNY DISTINGUÉE

Et un, et deux et trois cœurs ! L'établissement français du sang a récompensé la ville pour son effort de sensibilisation de la population au don de sang. Grâce à la mobilisation de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis, Montigny a reçu le "Trophée des 3 cœurs".

## JOYEUX ANNIVERSAIRE

Une semaine symbolique pour les membres de la MLC qui fêtaient du 18 au 25 mars le cinquantième anniversaire de l'association. A cette occasion, un flash mob a été organisé sur le parvis Picasso.



## LA LUDO S'AGRANDIT

Les nouveaux locaux de la ludothèque, situés au 2 rue Auguste-Renoir, ont été inaugurés en avril. Un nouvel espace de jeux plus spacieux pour les jeunes Ignymontains.

## LA NUIT DE L'EAU

La piscine intercommunale de Montigny a accueilli, le samedi 18 mars, la nuit de l'eau, une soirée festive et solidaire. Le club de natation de Montigny a participé à l'opération et a proposé de nombreuses animations (initiation plongée, aquagym, match de water-polo) pour toute la famille. Les fonds collectés sont reversés à l'Unicef.



## MONTIGNY SOUTIENT LE TÉLÉTHON

Pour la deuxième année consécutive, les associations de la ville ont participé à faire avancer la recherche. Le mercredi 13 décembre dernier, un chèque de 2352,15€ a été remis à l'AFM Téléthon en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, de Sami Elhani, adjoint au maire en charge de la vie associative, de Raymond Dauvergne bénévole de l'antenne départementale du Val d'Oise de l'AFM Téléthon, et des conseillers du conseil municipal des enfants et des jeunes.



Rétro  
2017

# 2017, une année majeure pour les grands projets !

## INNOVANT ET ÉCOLOGIQUE : LE QUARTIER DE LA GARE



Le futur quartier de la Gare a été choisi parmi les 16 sites retenus par la région Ile-de-France dans le cadre de son appel à projets « 100 quartiers innovants et écologiques ».

A ce titre, la ville a obtenu une subvention de 4 millions d'euros pour le quartier répartis ainsi : 3 millions d'euros pour le groupe scolaire et 1 million d'euros pour l'aménageur des espaces publics.

◀ Le pôle attractif du quartier rassemble habitations, groupe scolaire, gymnase et commerces.



## LE FUTUR GROUPE SCOLAIRE ET LE GYMNASE

Avec une ouverture prévue pour septembre 2019, le futur groupe scolaire accueillera les enfants du quartier dans 14 classes.

Le gymnase permettra de multiplier les créneaux sportifs destinés aux scolaires. Une salle de réunion sera aussi à disposition des associations.



## LA RÉSIDENCE DE LA GARE

Les travaux d'ouverture vers le quartier de la résidence de la Gare sont en cours. A terme, un meilleur maillage facilitera les accès dans la résidence.

## VERS UN FUTUR CENTRE-VILLE



La fin d'année marque une avancée majeure dans la création du centre-ville. Septembre voit l'annonce de la réalisation de vœux ignymontains : la création d'une bretelle depuis l'A15 vers la zone des Copistes via la rue Marceau-Colin et le réaménagement de la patte d'Oie d'Herblay sont validés par l'ensemble des partenaires institutionnels concernés (Etat, région Ile-de-France, département, agglomération Val Parisis, Herblay, Pierrelaye et Montigny...). Une étape nécessaire pour fluidifier le boulevard Bordier et amorcer sa transformation en boulevard urbain. La mise en place d'une convention en décembre dernier avec l'établissement public foncier d'Ile-de-France et Val Parisis et l'ouverture du Mégarama viennent conforter l'avancée du projet.

## Et d'autres projets à venir en 2018...



La création de nouveaux jardins familiaux, rue Auguste-Renoir.



La location de vélos classiques et électriques pour les Ignymontains.

## Guichet unique : une seule facture, un seul paiement



Désormais les activités sportives ou d'été, les prestations de l'école de musique et la restauration scolaire seront imputées directement sur la facture de la famille. Plus besoin de se déplacer spécifiquement dans un service pour payer !

**Janvier 2018 marquera un important progrès.** Toutes les prestations municipales, de la cantine des enfants au portage de repas des retraités en passant par l'école de musique, les activités périscolaires, la crèche ou la location des vélos, seront regroupées sur une unique facture. Avec un seul règlement à effectuer. Tous les moyens de paiement en ligne seront disponible pour payer en février la première facture unique. La possibilité d'un paiement en espèces ou par chèque demeure au sein de l'espace Famille du centre Picasso. Cette simplification favorisera la qualité de l'accueil et de l'information aux usagers. La régie municipale centralisée répond aux évolutions des modes de vie et à l'usage croissant des outils numériques et du smartphone. Mais, sans creuser de différence ni d'inégalité entre ceux qui les maîtrisent déjà et les autres. La dématérialisation croissante des

actes administratifs évite également l'obligation de se déplacer pour les inscriptions scolaires ou le calcul du quotient par exemple. Elle ne pénalise pas les habitants ne disposant pas d'un accès internet. Ils continueront à être accueillis classiquement. Et disposeront même dans le courant de l'année de la possibilité d'un accompagnement personnalisé aux démarches administratives dans l'espace numérique jeunesse de l'espace Mandela. Simplifier, dématérialiser, numériser : oui mais sans laisser personne sur le bord du chemin.

### Espace Famille, centre Picasso

**Horaires :** Lundi, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15. Mardi de 13h30 à 19h45. Jeudi de 13h30 à 17h15. Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15

## BON À SAVOIR !

- **Janvier 2018 : première facture unique**

A payer en février, elle regroupera les prestations de janvier. Finis les multiples avis de paiement ! Mais chaque poste est clairement isolé sur la facture unique pour en permettre le contrôle.

- **Compte famille**

Sa création est obligatoire via le site internet de la commune pour les habitants voulant accéder à la facture dématérialisée. La facture unique est adressée directement par e-mail.

- **Moyens de paiement**

Par prélèvement automatique pour ceux qui le souhaitent. Par CB avec une démarche sécurisée sans enregistrement de la carte. En espèces ou par chèque toujours. Le paiement par virement bancaire est à l'étude.

- **La trésorerie de Corneilles fermée**

Sa délocalisation à Argenteuil est sans incidence à Montigny. Payer en espèces la facture de la commune est désormais possible au Centre Picasso.

- **Quelles prestations municipales ?**

Toutes, pour tous les âges. Seuls les billets pour les spectacles du centre culturel Picasso sont vendus depuis [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) ou sur place.

- **30 jours pour payer la facture**

Le délai ne change pas. Mais en cas de dépassement c'est le Trésor public qui prend le relais. Avec obligation de déplacement à Argenteuil en cas de paiement en espèces.

- **Paiement des amendes.**

Il s'effectue classiquement avec les procédures du Trésor public. Les amendes ne seront pas payables avec le compte famille même si le PV est dressé par la police municipale.

## Louer son vélo



**Disposer d'une bicyclette sans avoir à l'acheter, c'est désormais possible à Montigny grâce au service de location de vélos classiques et de vélos à assistance électrique longue durée.** Pour vos déplacements professionnels, pour de simples promenades ou pour aller chez son commerce de proximité, le vélo est le moyen de transport le plus pratique, le plus rapide, le plus écologique et le plus économique. Les vélos sont mixtes et adaptés aux usages du quotidien. Pour un, trois, six, neuf ou douze mois renouvelables, vous choisissez la durée de votre location selon vos besoins. Le vélo, une fois loué, est à vous et vous pouvez l'emmener partout. Evidemment, la location de ce matériel a un coût même si les tarifs sont attractifs.

### La charte du cycliste urbain :

- Respecter le code de la route.
- Etre vu si vous roulez de nuit, pensez aux bandes réfléchissantes, aux éclairages.
- Le port du casque est vivement conseillé.
- Utiliser un vélo entretenu et en bon état.
- Dans tous les cas, la courtoisie reste de mise.

DURÉE	PRIX	
	Vélo traditionnel	Vélo avec assistance électrique
LOCATION 1 MOIS	10€	40€
LOCATION 3 MOIS	20€	80€
LOCATION 6 MOIS	30€	150€
LOCATION 12 MOIS	50€	200€

Attention : l'entretien du vélo est à la charge du loueur.

**Pour toute demande de location de vélos, rendez-vous sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr). Attention la création d'un compte famille est indispensable pour louer les vélos.** Les documents suivants seront à fournir :

- Une pièce d'identité
  - Une attestation d'assurance responsabilité civile
  - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF...).
- Contact : 01 30 26 36 74**



Le tarif de location par box est de 20€, par an. Pour réserver, remplissez le dossier de location de box sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)

## Où stationner son vélo ?

**Dans la ville :** pour pouvoir garer son deux-roues en toute tranquillité, Montigny a mis à disposition des cyclistes des points d'attaches répartis dans les différents quartiers de la ville. Leur implantation a été étudiée pour répondre au mieux à vos besoins et faciliter vos déplacements vers les commerces, la gare ou les lieux culturels.

La localisation des accroche-vélos :

- Parvis Picasso près du commissariat
- Gare de Montigny-Beauchamp
- Cimetière paysagé et Pierre-Carlier
- Centre technique municipal (rue de la République)
- Parking rue de Verdun
- Ecole de musique
- Place de la Libération
- COSEC
- Complexe sportif Carlier et du bois barrais
- Piscine

**A la gare :** opter pour Véligo, un service de stationnement réservé aux vélos abrité et sécurisé par un système de vidéosurveillance. La consigne est accessible avec ou sans le passe NAVIGO.

**Chez vous :** si vous habitez dans un immeuble en copropriété, renseignez-vous auprès de votre bailleur ou choisissez un box de location. Des box à vélos sont à votre disposition. Ils sont situés sur le parvis Picasso, face au poste de police et placés sous surveillance vidéo.

## Habitat

# Combattre le logement indigne



**En instituant une autorisation préalable à toute mise en location d'un logement, la commune concrétise une nouvelle fois sa détermination à éradiquer les logements indignes ou insalubres.**

Combattus de longue date, les marchands de sommeil sont heureusement peu nombreux à Montigny. Mais, peu c'est déjà trop. La municipalité défend le droit à un logement de qualité pour tous et mobilise tous les outils juridiques rendus disponibles par la loi ALUR. Ils concernent les quartiers pavillonnaires (zone UR du Plan Local d'Urbanisme). Depuis septembre 2016, toute division d'un logement est soumise à autorisation préalable. Du fait de travaux de piètre qualité souvent et de surfaces réduites, la division de pavillons en plusieurs logements favorise en effet le développement d'habitat indigne. La nouvelle autorisation préalable de mise en location en garantira la qualité. Le « permis de louer » adopté par le conseil municipal le 30 novembre dernier entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin, après les six

mois réglementaires prévus par la loi. Les propriétaires bailleurs devront donc désormais obligatoirement joindre au bail leur autorisation de louer délivrée par la commune si le logement, vide ou meublé, répond aux normes. Une simple formalité pour les bailleurs honnêtes mais le début des ennuis pour les propriétaires voyous. La mise en location d'un logement sans autorisation préalable sera sanctionnée d'une amende de 5000 € et il en coûtera 15 000 € aux récidivistes.

### Que dit la loi Alur ?

**La loi Alur (décembre 2016) améliore les outils de lutte contre l'habitat indigne.** Elle protège notamment les locataires face aux propriétaires indécents, en consignnant les allocations logement au détriment du propriétaire. On estime que plus de 450 000 logements sont considérés comme indignes en France.



### Des vacances à la neige

Du ski dans les Vosges, voici le séjour proposé par la ville pour les jeunes Ignymontains âgés de 6 à 12 ans. Du 18 au 24 février, ils pourront pratiquer le ski alpin. De nombreuses activités sont prévues : sortie en raquette, patinoire... Comme tous les séjours proposés par la ville à l'occasion des vacances scolaires, les tarifs sont soumis au quotient familial. **Préinscriptions et informations sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr).**



### Recensement de la population

**La campagne de recensement débute le 18 janvier prochain.** Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques. Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer. Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur, retournés ou complétés en ligne au plus tard le 20 février 2018.

## ÇA BOUGE

### Alexandre Brasseur revisite un chef-d'œuvre du 7<sup>e</sup> art



Le centre culturel Picasso propose, le dimanche 14 janvier, le spectacle *Brasseur et les enfants du paradis*. Sur scène, Alexandre Brasseur revêt le costume de son grand-père, Pierre, pour évoquer le tournage du film *Les enfants du paradis*. Hiver 1943, en toute clandestinité, pendant l'occupation, un quatuor magique, un peu bohème va se cacher en Provence. Prévert, Carné, Trauner et Kosma. Quatre amis, quatre artistes, quatre génies. Ensemble, dans le plus grand secret, ils vont écrire et composer en six mois, *Les enfants du paradis*, le chef d'œuvre cinématographique de Marcel Carné et de Jacques Prévert.

**DIMANCHE 14 JANVIER À 15H**  
**"Brasseur et les enfants du paradis"**

Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant.

Tarif plein : 20€ / Tarif ignymontain : 15€ / Tarif réduit : 10€.  
Réservation sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) ou au 01 30 26 30 50

### Exposition contemporaine



**EXPOSITION DU 2 AU 18 FÉVRIER**

**Vernissage le vendredi 2 février à 19h**

Maison des talents - espace Corot, Grande Rue. Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.

La maison des Talents propose de découvrir les œuvres d'Hélène Forgeait, artiste plasticienne et Laurent Chambrier, sculpteur. Hélène Forgeait peint, sculpte, photographie... Elle travaille sur plusieurs supports et mélange plusieurs pratiques artistiques. Laurent Chambrier travaille essentiellement la terre en combinant plusieurs techniques. Mais il travaille aussi la faïence et le grès. Ses sujets préférés sont les nus, il est fasciné par la complexité et la beauté du corps humain, et les animaux dans des situations humoristiques ou élégantes.

### Envie d'assister à un spectacle ?

Vite, je me connecte sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) !

Et je commande mes places en ligne. Une fois que vous avez trouvé les spectacles qui vous inspirent, vous pouvez en quelques clics réserver vos places et les régler en ligne par carte bancaire. Le jour de la représentation, rendez-vous directement au centre culturel Picasso pour retirer vos places. Si vous choisissez trois spectacles, le tarif réduit est immédiatement appliqué.

### Montigny fête la nuit des conservatoires !

**VENDREDI 26 JANVIER À 20H**

Eglise Saint-Martin, Grande Rue. Entrée libre



Cette soirée se déroulera à l'église Saint-Martin, le vendredi 26 janvier. La nuit des conservatoires est un rendez-vous national organisé par un collectif de directeurs des écoles municipales de musique de toute la France. L'opération a aussi pour but d'attirer de nouveaux publics. Une soirée pour permettre à chacun d'avoir un regard privilégié sur les activités musicales enseignées à Montigny. Alors, n'attendez plus pour entrer dans la danse... et prenez part à la nuit des conservatoires 2018.

# AGENDA JANVIER 2018

## VENDREDI 12

› VŒUX À LA POPULATION  
Espace Léonard-de-Vinci à 18h30  
Rue Auguste-Renoir

## DIMANCHE 14

› BRASSEUR ET LES ENFANTS DU PARADIS  
Centre culturel Picasso, à 15h  
Rue Guy-de-Maupassant  
Tarif plein : 20€/ /  
Tarif ignymontain : 15€/ /  
Tarif réduit : 10€  
Réservation sur  
www.montigny95.fr ou  
au 01 30 26 30 50

## SAMEDI 20

› CONCOURS D'ORTHOGRAPHE ORGANISÉ PAR LA MLC  
Ecole Vincent-Van-Gogh, à 13h45  
Inscription gratuite, horaires en fonction des âges  
Plus d'infos au 01 39 97 67 50

## VENDREDI 26

› LA NUIT DES CONSERVATOIRES,  
Concert de l'école de musique  
Eglise Saint-Martin à 20h  
Grande Rue. Entrée libre

## MARDI 30

› GALETTE DES SENIORS  
Salle René-Char, à 14h30  
Rue Auguste-Renoir  
Ouvert à tous les retraités.  
Entrée libre



# MON PTI CINE

## Ernest et Célestine en hiver

› Mercredi 10 janvier à 14h30  
Séance Ciné-gouter

Réalisé par Julien Chheng et Jean-Christophe Roger  
FR-2017-45 minutes  
Animation à partir de 3 ans

## Paddington 2

› Mercredi 17 janvier à 14h30  
› Dimanche 21 janvier à 14h30

Réalisé par Paul King  
GB-2017-1h43 minutes  
Animation à partir de 4 ans

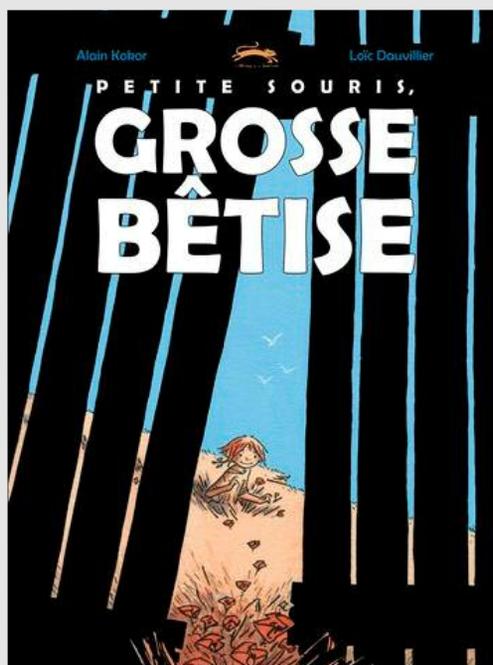
## Coco

› Dimanche 28 janvier à 14h30  
Séance Cinéma-différence

Réalisé par Lee Unkrich et Adrian Molina  
USA-2017-1h26  
Aventure à partir de 6 ans

Retrouvez le détail des films sur [ww.montigny95.fr](http://ww.montigny95.fr) (rubrique Agenda)

Tarif unique : 3,50 € -  
tarif de groupe : 2,50 €.  
Carte d'abonnement : 6 €  
Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2 €.  
ALLO MON PTI CINE :  
01 30 26 30 50.



## | COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

### *Petite souris, grosse bêtise* de Loïc Dauvillier et Alain Kabor

« Petite souris GROSSE BÊTISE » est une bande dessinée jeunesse du scénariste Loïc Dauvillier et Alain Kabor qui un jour ont eu envie de travailler ensemble. L'histoire inspirée par la fille de Loïc, qui était en CE2, et s'étonnait de ne pas voir tomber ses dents comme celles de ses copines, a plu à Alain qui en a, tout de suite, fait le story board et a choisi le nom de Suzie. On peut utiliser cette BD pour dénombrer le nombre de bêtises et préventivement dialoguer avec les enfants de ce qui peut être très dangereux mais on peut aussi, découvrir le vocabulaire spécifique au monde des bulles avec l'exposition ludique présente à la bibliothèque du 20 janvier au 17 février 2018. Rencontre avec un libraire et ateliers prévus.

## Premier conseil municipal des enfants et des jeunes

**Mercredi 13 décembre.** Le CMEJ s'est réuni, à l'hôtel de ville, pour sa première session de travail aux côtés de l'adjointe au maire chargée de l'éducation, Lucienne Gil, de l'adjoint au maire en charge des finances, Philippe Bennab et de la conseillère municipale, Jacqueline Huchin. Une expérience citoyenne pour les trente élus, élèves de primaire et de secondaire. Leurs camarades de classe les ont, en effet, élus en novembre dernier pour un mandat de deux ans. Lors de cette séance, les représentants du conseil municipal des enfants et des jeunes ont adopté les trois commissions de travail : environnement et cadre de vie ; vivre ensemble et sports, loisirs et culture. Après avoir fait campagne dans leur établissement scolaire, les élus espèrent bien concrétiser les projets sur lesquels ils ont communiqué. Ces derniers sont variés, de la mise en place de parcours de vélos à des rencontres intergénérationnelles, en passant par l'accompagnement des élèves en difficulté scolaire ou la création d'abris pour les animaux. Tous conscients de leur nouveau rôle, les jeunes conseillers n'ont qu'une seule idée en tête : participer activement à la vie de la commune.



Premier conseil municipal des enfants et des jeunes à l'hôtel de ville.

### Salon de l'Étudiant de Cergy-Pontoise

**Tous les jeunes Valdoisiens sont attendus pour le Salon de l'Étudiant de la formation et des métiers le samedi 27 janvier prochain.**

En partenariat avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et l'Inspection académique du Val d'Oise, ce salon vous permet d'accéder à toutes les informations utiles à votre vie étudiante et de rencontrer les professionnels de l'éducation pour vous informer et vous guider dans vos choix d'études et de métiers. Au programme, un large éventail de formations : des cursus supérieurs courts, longs, en formation initiale ou en alternance, à la fac, en classes prépas...

#### Salon de l'étudiant

**Parc des expositions Saint-Martin à Pontoise. Rue Pierre de Coubertin de 10h à 18h.**

### Stage de stand-up

**Vous connaissez le Jamel comedy club ? Alors vous avez sans doute entendu parler de David et Gino, un duo d'humoriste qui sillonne, actuellement, les routes de France.**

Leur projet : familiariser les jeunes avec l'improvisation et ainsi améliorer leurs capacités d'expression. Pour les vacances de février, le service municipal de la jeunesse (SMJ) propose un stage d'initiation au stand up de trois jours, encadré par les deux comédiens professionnels. Au programme des cours : le travail sur la voix, la posture sur scène, la maîtrise du souffle, l'articulation des mots, la ponctuation, le travail sur l'écriture, les textes de différents humoristes, en définissant son personnage et son style. Parallèlement aux ateliers qu'ils animent, David et Gino alias Les Démontés se produisent régulièrement sur scène. Ils viennent de clôturer deux ans de tournée avec un zénith de Paris qui affichait complet en avril 2017. Les inscriptions pour ce stage sont dès à présent ouvertes.

**Contact :** [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) ou 01 30 26 36 50



• Bonne année 2018  
2017, a laissé place à 2018. Une nouvelle année pleine d'espoir pour notre ville avec de nombreux projets qui se poursuivent comme le quartier de la gare, la création de nouveaux jardins familiaux et puis d'autres qui se dessinent, à l'instar du futur centre-ville de Montigny tant attendu. La reprise à venir du boulevard bordier comme la requalification de la rd14 seront contributives à la fois de la redynamisation de notre zone économique tout en permettant l'amélioration de notre cadre de vie. C'est cet élan vers la modernité que notre majorité souhaite impulser, car une ville qui cesse d'innover est vouée à périr. Cela notre majorité le refuse. Aussi je ne peux que regretter les postures politiques prises à la fois par le groupe LR et son Président M. Marques, soutien de Laurent Wauquiez, et par le groupe Front de gauche, par la voix de M. Videcoq, proche de M. Mélenchon, qui au sein de notre conseil municipal, dans une alliance improbable, le mariage de la carpe et du lapin pourrait-on dire, rejettent toutes perspectives d'avenir pour notre ville.

J'invite ainsi les présidents de ces deux formations à plus de responsabilité et de clairvoyance dans l'intérêt de Montigny, et des ignymontains.. Je les invite à dépasser leurs seuls intérêts particuliers pour servir enfin l'intérêt général !!!!  
En mon nom et au nom de mon groupe je vous adresse tous mes vœux pour 2018.

**Pour le groupe des élus progressistes et républicains**  
Clara PLARD

• En France, les centres- villes, notamment ceux des villes moyennes, sont en très grande difficulté et ce depuis longtemps, certains ont même totalement périclité, après l'apparition de surfaces commerciales en périphérie. Le gouvernement semble vouloir mettre le sujet sur la table au travers de la deuxième conférence des territoires, présidée par le Premier ministre et qui s'est tenue récemment dans la ville de Cahors, particulièrement concernée. A Montigny-Lès-Cormeilles, le problème n'est pas celui-là. Nous, nous voulons créer un véritable centre-ville, dans le cadre de la reconfiguration du boulevard Bordier (RD 14). Des équipements publics, de loisirs et le nouveau complexe cinématographique en est une première et belle illustration, des logements aussi et des commerces en bas d'immeubles qui dynamiseront ce lieu de vie dans les dix à quinze ans qui viennent et dans la concertation. Nous avons pour cela l'appui financier nécessaire, le soutien des acteurs économiques ainsi que de notre agglomération Val Parisis. Tous, sauf les représentants locaux de « les républicains » LR et ceux du Front de gauche qui s'y sont opposés aussi bien au conseil municipal qu'au conseil communautaire où ils ont été les deux seuls, sur quatre-vingt-sept élus, à voter contre. Dont acte. Personne ne peut obliger quiconque à aller de l'avant ! En attendant cette profonde transformation de notre ville, pensons déjà à l'année qui commence et qui, nous l'espérons, sera conforme à tous vos souhaits. Très bonne année 2018.

**Pour le groupe des élus Socialistes et Républicains**  
Monique LAMOUREUX

• En ce début d'année 2018, les élus du groupe Front de Gauche vous souhaite leurs meilleurs vœux. Le passage d'une année à une autre est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. Et le constat est amer : la poursuite des attentats dans le monde, la guerre et la famine engendrent misère et immigration. Dans notre pays, le gouvernement poursuit sa logique d'austérité pour le peuple et ses cadeaux pour les plus riches. Montigny n'échappe pas à la règle puisque le maire ne respecte pas les accords signés du second tour des élections municipales. Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté contre le nouveau projet d'aménagement de la rue Bordier. Les deux raisons de notre refus sont les suivantes : la non-concertation avec les habitants avant toutes décisions et démarches partenariales avec les différents acteurs institutionnels et l'aspect financier, que le maire refuse de divulguer, dans une zone commerciale où le prix du terrain est de plus de 1000€ le m<sup>2</sup>, auquel il faut ajouter le prix des murs et du fonds de commerce. En effet, élaborer des projets d'avenir d'une commune ne peut pas s'établir en niant les besoins de sa population. Redéfinir cette voie est importante mais c'est de nos vies qu'il s'agit, nous voulons garder ce qui fait la force de notre ville, une petite commune où les gens se connaissent. Et ce n'est pas les communications actuelles du Maire sur ce projet et sa pseudo concertation qui modifieront en quoi que ce soit cette décision précipitée. Ensemble, imposons aux idées gargantesques du Maire, une autre vue de notre ville. Aussi, nous vous convions à venir en discuter lors de nos vœux le 27 janvier prochain à 11 heures (lieu non précisé à l'heure d'édition). Montigny doit porter haut et fort son identité. Révoltée, conviviale. Depuis toujours. Et pour longtemps.

**Pour le groupe Front de Gauche**  
Pascal VIDEOCQ

• 2017 s'achève, une année de plus d'actions menées par la municipalité et nuisibles à notre Ville. Notamment la poursuite de l'urbanisation à outrance qui conduit à son déséquilibre et à ternir son image, pour faire de notre Ville une véritable Cité-dortoir ! Les 650 logements prévus à la ZAC de la gare, projet sur lequel nous maintenons notre opposition : la Ville compte déjà plus de 21.000 habitants, après les nombreuses constructions réalisées ces dernières années, qui n'ont pas profité aux Ignymontains...

Et désormais, le projet pharaonique de 2000 logements sur la RD14 ! Un projet disproportionné qui menace l'emploi. Un projet rejeté par les commerçants, avec lesquels nous avons réussi à suspendre le passage de la RD14 en 2 X une voie. Pour rappel, à Montigny, le chômage touche 15% de la population et 35% de nos jeunes 15-24 ans (augmentation de 80% depuis 2009) ... Ou enfin l'incertitude d'un nouveau programme immobilier au Village, avec le déménagement à Taverny de l'EHPAD Le Castel. Alors que parallèlement les derniers vestiges de notre patrimoine commun disparaissent avec la démolition de l'ancien Manoir situé rue des Ruisseaux. Pour notre part, nous continuerons à agir avec toujours une seule ambition, celui d'un changement profond pour notre Ville et pour chaque Ignymontain. C'est pourquoi, nous vous donnons rendez-vous vendredi 26 janvier 2018 à partir de 19h00, salle René-Char (Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste Renoir), pour la traditionnelle présentation de nos vœux. Nous vous attendons nombreux !

**Pour les élus d'opposition du Groupe du Rassemblement Ignymontain**  
Modeste MARQUES

## Etat Civil

### Naissances

Hilele Bougdira  
Ayden Guenissa  
Nagade Djama  
Rayan Aouinti  
Basile Redding  
Layane Najar  
Souleymane Diabate  
Dania Bessai  
Dado Diallo  
Yllan Horacius  
Sara Mimouni  
Amin Kamel  
Eline Das  
Ibrahim Manseri  
Soumayyah Fau  
Ilyas Tanoh  
Adam Mosteghanemi  
Youssef Mosteghanemi  
Morgan Vergnies  
Adil Meziani  
Abderahman Allal  
Léo Crasnov  
Kaïs Goumeaux  
Jade Abel

### Mariages

Ibrahimia Diagouraga  
Et Assa Dabo  
Sokhona Sangare  
Et Siramakan Sissoko  
Mathilde Lecomte  
Et Nicolas Pierrestiger  
Vilha Emile  
Et Willy Louisa  
Marwa Ben Amor  
Et Luis-Manuel Pereira

### Décès

Guy Leroy  
Daniel Hemery  
Adriano Guedes Batateiro  
Alice Revillon  
Jacqueline Brot  
Georges Almorach  
Van Bay Nguyen  
Françoise Bernard  
Jean-Pierre Lecornu  
Didier Bost  
Marcel Becker  
Marie-Jospeh Délinger

## FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE CORMEILLES-EN-PARISIS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les trésoreries de Cormeilles et d'Argenteuil ont fusionné. Cette nouvelle structure prend la dénomination de Trésorerie d'Argenteuil Collectivités. Les locaux sont situés au 7 rue Denis Roy, à Argenteuil. Avant de vous déplacer, rendez-vous sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), pour accéder directement à vos documents fiscaux sur l'espace Particuliers.

## SANTÉ

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu, le mercredi 10 janvier de 17h30 à 19h, à la crèche familiale, résidence des Fossettes, 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination.

**INFOS :** au 01 30 26 31 43.

## SE DÉBARRASSEZ DE SON SAPIN

Si votre conifère ne dépasse pas les 1m50, il peut être jeté au côté des ordures ménagères. En revanche s'il dépasse cette taille, il doit impérativement être sorti et jeté le jour des encombrants. Autre solution : le dépôt à la déchèterie du Plessis-Bouchard.

## NEIGE : ATTENTION PIÉTON !

Les voiries privées sont à la charge des propriétaires qui doivent en assurer la sécurisation. De même, les riverains ayant immédiatement accès à la voie publique, sont tenus de sécuriser les trottoirs bordant leur propriété sur toute la longueur et la largeur du trottoir, ainsi que les caniveaux.

## SECOURS POPULAIRE

Le comité Secours populaire de la ville organise, le samedi 3 février prochain, une braderie.

Jouets, vaisselles, vêtements... de nombreux objets seront à vendre au profit de l'association. La braderie est organisée de 9h30 à 17h, salle René-Char.

# PRATIQUE

**Mairie :** 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

**Centre administratif Picasso :** 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

**Services techniques :** 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

**Permanences des élus :** • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

## CONCOURS D'ORTHOGRAPHE

La langue française n'a plus aucun secret pour vous ?

Le concours d'orthographe, organisé par la MLC le samedi 20 janvier, à l'école primaire Van Gogh, sera l'opportunité de tester votre maîtrise de la langue. Ouvert à tous.

**Inscriptions au 01 39 97 67 50 – 2, square Alfred-de-Vigny**  
**CP - CE1 - CE2 :** 13h45 / **CM1 - CM2 :** 14h30

**11 ans à 13 ans :** 14h30 / **14 ans à 16 ans :** 14h45

**Plus de 17 ans :** 15h / **Alphabétisation**

**deux niveaux :** 15h.

## DONNER SON SANG PRÈS DE CHEZ SOI

La prochaine collecte de sang aura lieu le samedi 3 février, salle René-Char, de 10h30 à 15h30, rue Auguste-Renoir.

Cette collecte est organisée par l'établissement français du sang (EFS) de Pontoise, avec le soutien et la présence de l'amicale des donateurs de sang du Parisis.

**INFOS :** établissement français du sang (EFS), numéro vert : 0 800 109 900 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

## INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Le froid est de retour, il faut donc être prudent quant aux appareils qui nous réchauffent. L'Île-de-France est la région la plus touchée par les intoxications au monoxyde de carbone. C'est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence ou au fioul.

**INFOS :** <http://www.ars.iledefrance.sante.fr>

## PROCHAIN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

24 janvier pour  
les habitats collectifs  
31 janvier pour  
les pavillons



# L'Agenda de Janvier

**Vendredi 12 à 18h30**



## VŒUX À LA POPULATION

Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir

**Dimanche 14 à 15h**

### SPECTACLE BRASSEUR ET LES ENFANTS DU PARADIS

Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant

Tarif plein : 20€/15€/10€

Billetterie en ligne sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)

**Samedi 20 à 13h45**

### CONCOURS D'ORTHOGRAPHE ORGANISÉ PAR LA MLC

Ecole Vincent-Van-Gogh, rue Vincent-Van-Gogh

Inscription gratuite, horaires en fonction des âges

Renseignements au 01 39 97 67 50

**Vendredi 26 à 20h**

### LA NUIT DES CONSERVATOIRES CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Eglise Saint-Martin, Grande Rue



**Mardi 30 à 14h30**

### GALETTE DES SENIORS

Salle René-Char, rue Auguste-Renoir

Ouvert aux retraités,

Renseignement  
au 01 30 26 37 81

